



MINISTERE
DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLIQUE DU BENIN

TEL : 00229 21.30.40.30 / 21.30.52.99
01 BP : 2021 COTONOU
Site : www.decentralisation.gouv.bj



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE
LOCALE

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Émis le : 20 / 06 / 2024

Pour

Recrutement de cabinets/bureaux d'études pour
l'évaluation du programme de réhabilitation et
d'équipements des infrastructures au niveau central
et des préfectures de 2016-2023 et pour l'audit de
clôture des projets du MDGL, sur financement inté-
rieur, arrivés à terme entre 2016 et 2023

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DAF_92030

Source de financement : Budget National

Gestion : 2024

BON A LANCER

Imputation budgétaires : 017 039005005 231212001000000 1 -0139 6229-017
039005005 231212001000000 1 0139 6229-039.005.004.002

DELEGUE DE CONTROLE DES
MARCHES PUBLICS
Guerra CHABI YAROU

Juin 2024

MDGI
Délégation de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 20/06/2024
Nom AKAKIRO KITI
Prénom
Signature

I- AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC (AAPCMP) 3

II- MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET 15

Table des matières

I- AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC (AAPCMP)

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

Projet : Programme de réhabilitation et d'équipements des infrastructures au niveau central et des préfectures.

Objet : Recrutement de cabinets/bureaux d'études pour l'élaboration du programme de réhabilitation et d'équipements des infrastructures au niveau central et des préfectures de 2026-2023 et pour l'audit de clôture des projets du MDGL sur financement intérieur, arrivés à terme entre 2016 et 2023.

Référence SIGMAP : PI_DAF_92030.

BON A LANCER

Avis : N° 01/MDGL/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 20.06/2024.

1. Le présent avis d'appel public à candidature de marché public (AAPCMP) fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 30 mai 2024.
2. Le Ministère de Décentralisation et de la Gouvernance Locale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2024 des fonds du Budget National, afin de financer les marchés inscrits dans son Plan de Passation des Marchés Publics, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à l'évaluation du programme de réhabilitation et d'équipements des infrastructures au niveau central et des préfectures de 2016-2023 et pour l'audit de clôture des projets du MDGL, sur financement intérieur, arrivés à terme entre 2016 et 2023.
3. Les prestations sollicitées sont relatives à l'évaluation du programme de réhabilitation et d'équipements des infrastructures au niveau central et des préfectures de 2016-2023 et pour l'audit de clôture des projets du MDGL, sur financement intérieur, arrivés à terme entre 2016 et 2023 et sont subdivisées en trois différents (03) lots intitulés comme suit :
 - Lot 1 : Evaluation du programme de réhabilitation et d'équipement des infrastructures au niveau central et des Préfectures (PREINCP) ;

4

- Lot 2 : Audit de clôture des projets du MDGL, sur financement intérieur, arrivés à terme entre 2016 et 2023 (PMIL) ;
- Lot 3 : Audit de clôture des projets du MDGL, sur financement intérieur, arrivés à terme entre 2016 et 2023 (PMPMC).

Tout candidat peut soumissionner à tous les lots (03) mais au terme de la procédure de pré-sélection, il ne peut être retenu à cette étape à la fois sur le lot 2 et le lot 3.

4. Le délai de réalisation des missions se présente par lot comme suit :

- Lot 1 : le délai de réalisation de la mission est de soixante (60) hommes/jours à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations et ne saurait excéder trois (03) mois ;
- Lot 2 : le délai de réalisation de la mission est de quarante-sept (47) hommes/jours à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations et ne saurait excéder trois (03) mois.
- Lot 3 : le délai de réalisation de la mission est de quarante-sept (47) hommes/jours à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations et ne saurait excéder trois (03) mois.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats d'au moins cinq (05) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès

lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode la méthode de sélection **fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC) pour le lot 1 et la sélection fondée sur les qualifications du consultant (SFQC) pour le lot 2 et 3. Pour ces deux derniers lots seuls les bureaux d'Etudes/Cabinets qui présentent le meilleur niveau de qualification et d'expérience seront invités à soumettre une proposition financière aux fins de négociation.**
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :
- **Lot 1 : Evaluation du programme de réhabilitation et d'équipement des infrastructures au niveau central et des Préfectures (PREINCP)**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10 points	Etre spécialisé dans la conduite des missions d'Audit ; d'évaluation ; de réalisation des missions d'Inventaires.	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des trois (03) dernières années (2021-2022-2023)	25 points : [8,16 points par mission]	Pour les anciens cabinets/firmes	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution
		Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence	

	<p>25 points</p> <p>Diplôme : 5 points x 2</p> <p>Expériences</p> <p>[0 à (05) cinq ans] = 2.5 points x 2</p> <p>[Cinq (5) ans à dix (10) ans] = 1,5 points x 2</p> <p>[10 ans et plus] = 4 points x 2</p>	<p>Personnel d'encadrement :</p> <p>- Niveau minimum de BAC + 5 en Gestion et Finances ou Comptabilité avec plus de dix (10) ans d'expériences dans la conduite ou à la participation à des missions d'études, d'audit ou d'évaluation.</p> <p>- Ingénieur en Génie-Civil : BAC + 5 en Génie-civil, Génie rural, et ayant au moins 10 ans d'expériences dans la conduite ou à la participation à des missions d'études, d'audit ou d'évaluation.</p>	<p>Diplôme + CV+</p> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution (les expériences seront comptabilisées à partir de la date de l'obtention des diplômes)</p>
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des trois dernières années (03) (2021-2022-2023)</p>	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p>		
	<p>50 points : 16.65 par points</p>	<p>Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'évaluation ou d'audit des programmes d'investissement public ou des missions d'inventaires ou des missions d'inventaires des équipements mobiliers et immobiliers</p>	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des deux premières pages et pages de signature des contrats y afférents</p>
	<p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p>		
<p>50 points : 12,5 points par mission</p>	<p>Personnel d'encadrement : Niveau minimum de BAC + 5 en Gestion et Finances ou Comptabilité</p> <p>Avoir conduit avec satisfaction à au moins deux (02) missions d'évaluation ou d'audit des programmes d'investissement publique ou des missions d'inventaires des</p>	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des deux premières pages et pages de signature des contrats y afférents</p>	

		<p>équipements mobiliers et immobiliers) : 25 points</p> <p>Ingénieur en Génie-Civil : BAC + 5 en Génie-civil, Génie rural, et ayant au moins 10 ans d'expériences: Avoir conduit ou participé à au moins deux (02) missions d'audit technique des infrastructures ou à l'élaboration des plans d'entretien des infrastructures : 25 points</p>	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05 points	<p>Note de présentation du Cabinet : 3 points</p> <p>Organigramme : 2 points</p>	<p>Note de présentation</p> <p>Organigramme</p>
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10 points	<p>✓ Consultant principal, Avoir un niveau minimum de BAC + 5 en Gestion et Finances ou Comptabilité : 4 points</p> <p>✓ Ingénieur Génie-civil : Avoir un niveau minimum de BAC + 5 en Génie civil, Génie rural : 3 points</p> <p>✓ Deux consultants associés au chef de mission : Avoir un niveau minimum de BAC + 3 en Comptabilité/Gestion : 3 points (Diplôme :1.5 point par Expert)</p>	Fournir les copies légalisées des diplômes
TOTAL	100		

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (70) points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié dans le classement.

- Lot 2 : Audit de clôture des projets du MDGL, sur financement intérieur, arrivés à terme entre 2016 et 2023 (PMIL)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10 points	Etudes planification, statistiques, audits ; évaluation, Elaboration des politiques publiques, des projets, programmes	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2019-2020- 2021-2022-2023)	25 points : [5 points par mission]	<i>Pour les anciens cabinets/firmes</i>	
		Avoir participé ou réalisé au moins cinq (5) missions d'audit ; d'évaluation, planification, études statistiques des politiques publiques, des projets, programmes	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution
		<i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i>	
	25 point Diplôme : 10 points Expériences [0 à (05) cinq ans] =10 points [Cinq (5) ans à dix (10) ans] =12 points [10 ans et plus =15 points	Personnel d'encadrement : BAC + 5 en planification, statistique, économie, ou discipline connexe Avoir une expérience générale d'au moins 10 ans dans la conduite des études d'évaluation des politiques publiques, de la gestion des projets/programmes, de planification stratégique etc.	Diplôme + CV+ Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution (les expériences seront comptabiliser à partir de la date de l'obtention des diplômes)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des trois dernières années (03) (2021-2022-2023)		<i>Pour les anciens cabinets/firmes</i>	
	50 points : 25 points par mission	Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'évaluation ; d'audit de la gestion des projets/programmes, de planification stratégique etc.	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des deux premières pages et pages de signature des contrats y afférents
		<i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i>	

	50 points : 10 points par mission	<p>Personnel d'encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultant principal : BAC + 5 en planification, statistique, économie, ou discipline connexe Avoir conduit avec satisfaction à au moins trois (03) missions d'évaluation ou d'audit de la gestion des projets/programmes, de planification stratégique - Consultant associé : Expert en Gestion des projets de développement : Bac+5 en Gestion des projets des projets/programmes, planification, statistique, économie, ou discipline connexe Avoir conduit avec satisfaction à au moins deux (02) missions d'évaluation ou d'audit de la gestion des projets/programmes, de planification stratégique : 20 points 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des deux premières pages et pages de signature des contrats y afférents
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05 points	Note de présentation du Cabinet : 3 points Organigramme : 2 points	Note de présentation de l'Organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10 points	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consultant principal, BAC + 5 en planification, statistique, économie, ou discipline connexe : 6 points ✓ Consultant associé : Bac+5 en Gestion des projets des projets/programmes, planification, statistique, économie, ou discipline connexe 4 points 	Fournir les copies légalisées des diplômes + CV
TOTAL	100		

Tout candidat qui aurait obtenu une note inférieure à 70 points, sera purement écarté de

la phase suivante. Le bureau d'Etude/Cabinet qui présentera le meilleur niveau de qualification et d'expérience sera invité à soumettre une proposition financière aux fins de négociation. En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

- Lot 3 : la mission est de quarante-sept (47) ohm/jours et ne saurait excéder trois (03) mois.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10 points	Etudes planification, statistiques, audits, évaluation, Elaboration des politiques publiques, des projets, programmes	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2019-2020- 2021-2022-2023)	25 points : [5 points par mission]	<i>Pour les anciens cabinets/firmes</i>	
		Avoir participé ou réalisé au moins cinq (5) missions d'audit ; d'évaluation, planification, études statistiques des politiques publiques, des projets, programmes	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution
		<i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i>	
	25 point Diplôme : 10 points Expériences [0 à (05) cinq ans] =10 points [Cinq (5) ans à dix (10) ans] =12 points [10 ans et plus =15 points	Personnel d'encadrement : BAC + 5 en planification, statistique, économie, Gestion ; Avoir une expérience générale d'au moins 10 ans dans la conduite des études d'évaluation des politiques publiques, de la gestion des projets/programmes, de planification stratégique etc.	Diplôme + CV+ Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution (les expériences seront comptabilisées à partir de la date de l'obtention des diplômes)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des trois	<i>Pour les anciens cabinets/firmes</i>		
	50 points : 25 points par mission	Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'évaluation ; d'audit de la gestion des projets/programmes, de planification stratégique etc.	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des deux premières pages et pages de signature des

(03) dernières années (2021-2022-2023)			contrats y afférents
	<i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i>		
50 points : 10 points par mission	Personnel d'encadrement : - Consultant principal : BAC + 5 en planification, statistique, Economie, Gestion Avoir conduit avec satisfaction à au moins deux (02) missions d'évaluation ou d'audit de la gestion des projets/programmes, de planification stratégique - Consultant associé : Expert en Gestion des projets de développement : Bac+5 en Gestion des projets/programmes, planification, statistique, économie, Avoir conduit avec satisfaction à au moins deux (02) missions d'évaluation ou d'audit de la gestion des projets/programmes, de planification stratégique : 20 points	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des deux premières pages et pages de signature des contrats y afférents	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05 points	Note de présentation du Cabinet : 3 points Organigramme : 2 points	Note de présentation Organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10 points	✓ Consultant principal, BAC + 5 en planification, statistique, Economie ou Gestion : 6 points ✓ Consultant associé : Bac+5 en Gestion des projets des projets/programmes, planification, statistique, économie. 4 points	Fournir les copies légalisées des diplômes + CV
TOTAL	100		

Tout candidat qui aurait obtenu une note inférieure à 70 points, sera purement écarté de la phase suivante. **Le bureau d'Etude/Cabinet qui présentera le meilleur niveau de qualification et d'expérience sera invité à soumettre une proposition financière aux fins de négociation** : En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

NB : Les candidats qui présenteront un ou plusieurs experts communs seront écartés.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès « Personne responsable des marchés publics » du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ; Email: issalifou@gouv.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjèhoun en face de la présidence, 4^{ème} étage du bâtiment abritant le MDGL 01 BP : 2021 Cotonou Tél. (+229) 21 30 40 30 / 21 30 52 99 de 08h 00 mn à 12 h30 mn dans la matinée et de 14h 00 mn à 17h 00mn dans la soirée.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser l'objet de l'AMI.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 21 / 06 / 2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjèhoun en face de la présidence, 4^{ème} étage du bâtiment abritant le MDGL 01 BP : 2021 Cotonou Tél. (+229) 21 30 40 30 / 21 30. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste ou tout autre moyen mais à leurs frais. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.arpmp.bj

disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjèhoun en face de la présidence, 4ème étage du bâtiment abritant le MDGL au plus tard le 05/07/2024 à 09 heures 30 minutes. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après Salle de Conférence du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjèhoun en face de la présidence, 1er étage du bâtiment abritant le MDGL, le 05/07/2024 à 10 heures 00 minutes

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.
15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé. Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la

procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

BON A LANCER

Cotonou, le 20/06/2024



Abdel Smail I. A. K. SALIFOU
Personne Responsable des Marchés Publics

II- MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]*
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)